



A retenir

VERS DE LA GRAPPE

Le vol s'éternise. Les perforations sont visibles. Allez voir vos parcelles.

OÏDIUM ET BLACK-ROT

Des symptômes sont observés. Surveillez vos parcelles et, en présence de symptômes, restez vigilants jusqu'à la véraison.

MILDIOU

Les symptômes progressent sur grappes. Du rot brun est observé. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques.

Annexe : Note nationale Ambrosies

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté régional Flavescence dorée](#)




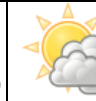
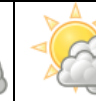
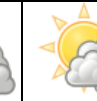
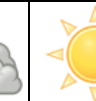
METEO

Faits marquants de la période écoulée

La semaine du 29 juin au 5 juillet a été relativement calme. Les cumuls de pluie enregistrés sont globalement faibles et varient de 0,4mm à 10mm. Le passage orageux du 1^{er} juillet a engendré des cumuls hétérogènes sur le Gers.

Prévision pour la semaine du 8 au 14 juillet

La semaine s'annonce globalement sèche.

	Mer 8	Jeu 9	Vend 10	Sam 11	Dim 12	Lun 13	Mar 14
Températures	13-31	16-31	17-29	16-30	19-31	19-33	18-32
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Globalement, toutes les parcelles sont au stade « fermeture de la grappe », hormis certains Ugni blanc et Cabernet sauvignon qui sont encore au stade « grain de 5-6mm ».



Directeur de publication :

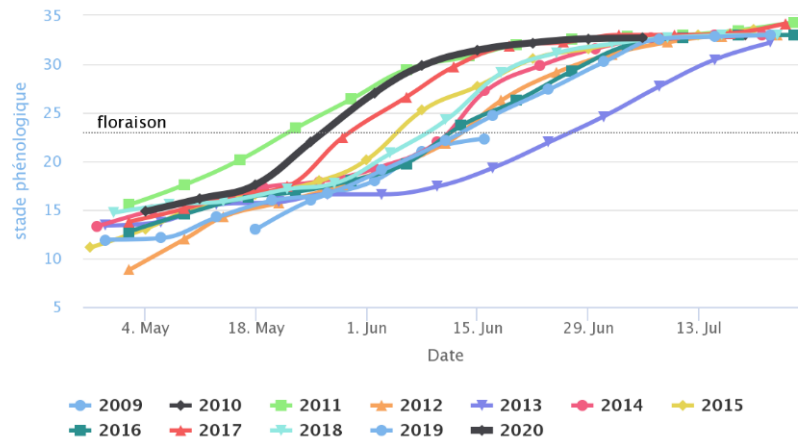
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie

Evolution de la phénologie GSM

du 2020-05-01 au 2020-07-07



MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Au vignoble, une évolution significative des symptômes sur grappes est observée cette semaine, principalement sur Manseng, Ugni blanc et Merlot. Ces dégâts apparaissent maintenant sous forme de rot brun.

Les symptômes sur feuilles sont toujours présents mais évoluent peu.

• Données de la modélisation

- * (*Potentiel Système – IFV*) J = 6 juillet

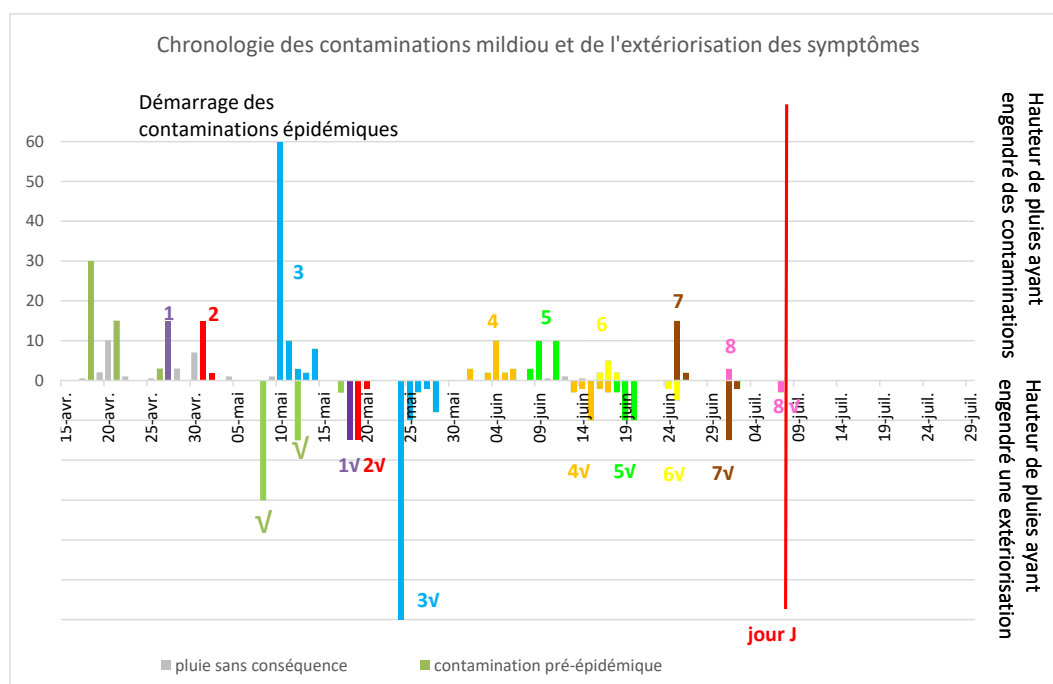
Situation de J-7 à J :

- * **Zone Gascogne** : La pression est, à ce jour, forte sur la majorité des secteurs sauf Bezolles et Caussens où elle est moyenne.
Des contaminations épidémiques ont été modélisées le 1^{er} juillet sur les secteurs ayant reçu plus de 2 mm (Mauléon, Eauze, Montréal). Ces contaminations ont pu être de forte intensité. Les taches issues des contaminations épidémiques des 25 juin devraient être visibles. Celles du 1^{er} juillet devraient être en cours de sortie.
- * **Zone St Mont** : La pression exercée par le mildiou poursuit sa baisse sur l'ensemble des secteurs mais reste encore à un niveau fort sur les secteurs de Bouzon-Gellenave et Lelin Lapujolle et devient moyenne sur le secteur de Beaumarchés.
Sur les secteurs de Beaumarchés et Lelin-Lapujolle, les pluies relevées n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques (moins de 2 mm). Sur le secteur de Bouzon-Gellenave, des contaminations épidémiques ont été modélisées le 1^{er} juillet.
Aucune tache issue de contaminations épidémiques n'était à attendre.
- * **Zone Madiran** : La pression exercée par le mildiou est, à ce jour, forte sur le secteur de Moncaup, moyenne sur le secteur de Madiran et faible sur le secteur de Viella.
Sur les secteurs de Madiran et Viella, les pluies relevées n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques. Sur le secteur de Moncaup, plus arrosés, des contaminations épidémiques ont été modélisées le 1^{er} juillet.
Les taches issues des contaminations épidémiques du 1^{er} juillet devraient être en cours de sortie.

Simulation de J à J+10 :

- * **Zone Gascogne** : La pression devrait rester forte sur la majorité des secteurs sauf Ste Christie et Bezolles où elle deviendra faible.
Les cumuls nécessaires pour la modélisation de nouvelles contaminations épidémiques restent à 3 mm pour la majorité des secteurs sauf Bezolles où seuls 25 mm engendreraient la modélisation de contaminations épidémiques.
Les taches issues de la contamination épidémiques du 1^{er} juillet devraient poursuivre leur sortie.

- × **Zone St Mont** : La pression restera encore à un niveau moyen à fort sur les secteurs de Bouzon Gellenave et Lelin Lapujolle et deviendra faible sur le secteur de Beaumarchés. Les cumuls nécessaires pour la modélisation de nouvelles contaminations épidémiques restent à 3 mm pour les secteurs de Lelin Lapujolle et Bouzon Gellenave mais passent à 20 mm cumulés pour le secteur de Beaumarchés. Les taches issues de la contamination épidémiques du 1^{er} juillet devraient poursuivre leur sortie.
- × **Zone Madiran** : La pression exercée par le mildiou devrait être en baisse et deviendra faible pour l'ensemble des secteurs. Les cumuls nécessaires pour la modélisation de nouvelles contaminations épidémiques restent à 3 mm pour le secteur de Madiran et passent à 25 mm en une fois sur les secteurs de Moncaup et Viella. Les taches issues de la contamination épidémiques du 1^{er} juillet devraient poursuivre leur sortie.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur la zone Gascogne et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

Évaluation du risque : Les symptômes progressent sur grappes suite aux pluies des 25-26 juin.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées localement lors des pluies du 1^{er} juillet. L'extériorisation est en cours. Surveillez vos parcelles.

De nouvelles contaminations sont possibles dès 3 mm. Aucune pluie n'est annoncée mais surveillez l'évolution des prévisions météo.

Sur les parcelles à symptômes, en plus du risque de contaminations épidémiques, s'ajoute le risque de repiquage en cas de forte humidité ou de pluie de faible ampleur. Sur ces parcelles, la vigilance ne peut pas être relâchée.

BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

• Situation au vignoble

Des symptômes sur baies sont observés mais il n'y a pas de progression depuis la semaine dernière.

Évaluation du risque : Des symptômes sont présents sur grappes.

Restez très vigilants car le stade de sensibilité des grappes perdure jusqu'à la véraison en présence de symptômes. De plus, sur parcelles atteintes, les symptômes peuvent se propager de proche en proche avec l'humidité matinale et/ou des pluies de faible ampleur.

Si le stade « fermeture de la grappe » est atteint, la surveillance peut être relâchée sur parcelles saines mais attention en cas de prévisions d'orages.

NE PAS CONFONDRE LES SYMPTÔMES DE BLACK-ROT AVEC :

- De l'**échaudage** : les dégâts ne sont visibles que sur la face des grappes exposée au soleil.
- Du **Rot brun**, les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ».
- Du **Botrytis**, à ce stade, le plus souvent ce sont les baies à l'intérieur des grappes qui montrent les premiers symptômes (cas les plus fréquents : éclatement de grains dans les grappes pignées, baies blessées par des impacts de grêle ...).



De gauche à droite : Dégâts d'échaudage sur grappes - Photo CA31

Mildiou sur grappe facière « rot brun » - Photo CA82

Botrytis sur grappe – Photo Vinovallie

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)



Oïdium sur grappes- juin 2020

Photo CA32

• Situation au vignoble

De nouveaux foyers sont observés, notamment sur des parcelles sans historique.

Sur les parcelles déjà impactées, l'intensité des dégâts augmente : plusieurs baies sont touchées sur une grappe et parfois, c'est la grappe entière qui est impactée.

Évaluation du risque : Les symptômes sont maintenant bien visibles.

Sur parcelle saine, la protection peut être stoppée, si le stade « fermeture de la grappe » est atteint.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

Surveillez l'état sanitaire des grappes et faites attention à l'hétérogénéité des stades au sein d'une même parcelle ou sur un même pied.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs : **sensibilité variétale** ; **climatologie** de la campagne ; **déroulement de la floraison** (quasi optimal cette année) ; **prophylaxie** (maîtrise de la vigueur, aération des grappes, limitation des portes d'entrée par une bonne gestion des vers de grappe et de l'oïdium).

• Situation au vignoble

Sur parcelles vigoureuses, des symptômes de Botrytis commencent à être observés sur grappes. Ces symptômes sont essentiellement dus à la compaction des baies au sein des grappes. Mais parfois la présence de perforations est aussi relevée.

Évaluation du risque : Des foyers se déclarent. Les conditions climatiques sont actuellement défavorables à ce champignon. Surveillez tout de même l'évolution des parcelles grêlées.

Un des stades clé dans la gestion de ce bio-agresseur est « Véraison ». Les mesures prophylactiques permettent de baisser de manière importante la pression exercée par ce champignon.

Mesures prophylactiques : **L'effeuillage** réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

L'éclaircissage permet de diminuer l'entassement des grappes.

Enfin, une **bonne gestion du risque oïdium et vers de la grappe** permet de limiter les portes d'entrée.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

Des captures sont encore et toujours recensées. Le vol semble s'étaler.

La présence d'œufs est signalée. Des perforations sont visibles.

• Données de la modélisation (*LOB – IFV*)

Les stades L2 à L4 sont modélisés.

Évaluation du risque : Le vol se poursuit. Des pontes, mais aussi des perforations, sont observées.

Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie à adopter en G3, un dénombrement des perforations devra être réalisé dans les prochains jours.

Seuil indicatif de risque :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes (en confusion)

Techniques alternatives : lutte par confusion sexuelle

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• **Situation au vignoble** : Globalement, les populations larvaires sont en hausse.

Évaluation du risque : Surveiller les niveaux de population larvaire.

Seuil indicatif de risque : 100 larves pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

• Situation au vignoble

Aucun adulte n'a été piégé pour l'instant.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 1^{er} au 15 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 (16 au 30 juin) en AB : 10 jours après le T1 (du 11 au 25 juin)	Terminé Terminé
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (du 21 juin au 5 juillet)	A définir Terminé

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur le site de la [DRAAF Occitanie](#).

AUTRES OBSERVATIONS



Maladies du bois- juillet 2020
Photo CA32

Des **thrips** sont signalés sur Sauvignon, ainsi que sur du Colombar sur des secteurs à historique.

Les dégâts d'**Esca** (forme lente et apoplexie) augmentent de manière importante.

On note toujours la présence de **galles phylloxériques**.

Prochain BSV le jeudi 16 juillet 2020

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAI-SDQPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies - Fredon France

Crédit photos : Observatoire des ambrosies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao

Note actualisée en juillet 2019

Préambule

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes. Les publications médicales citent des taux de 6 à 12 % de la population souffrant d'allergie en zone d'infestation pour Rhône-Alpes, mais des taux beaucoup plus élevés sont cités pour la Hongrie, où *Ambrosia artemisiifolia* est très présente depuis de nombreuses décennies.

Depuis plusieurs années, d'autres espèces¹ du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Cette note a pour objectif d'apporter des informations relatives à *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambrosie à feuille d'armoise et de présenter *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide.

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps, et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

¹ Outre les deux espèces faisant l'objet de la note, deux autres ambrosies exotiques sont présentes en France : *Ambrosia tenuifolia* et *Ambrosia psilostachya*. Il s'agit de plantes vivaces dont l'écologie est différente et qui ne sont pas abordées dans cette note. L'ambrosie à épis lisses a fait l'objet d'une analyse de risque parue en 2017 : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANTVEG2016SA0065Ra.pdf>



Fig.1. *A. artemisiifolia* dans la Nièvre (58) : parcelle à stock semencier historiquement important, très forte infestation mal anticipée sur tournesol présentant de surcroît de gros problèmes de levée.



Fig.2. *A. trifida* dans une culture de tournesol : une géante à apprendre à identifier.

CBNPMP / J.Dao

Identification de ces deux ambrosies ²

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'ambrosie trifide (*A. trifida*) sont deux espèces annuelles originaires du continent Nord-Américain. Elles sont connues pour être, dans leurs zones natives, à la fois des mauvaises herbes des cultures et des plantes aux pollens très allergisants.

La répartition en France de ces deux espèces est sensiblement différente. Si quelques populations d'ambrosies trifides ont été repérées sur le territoire, la zone principale de développement de l'espèce se situe actuellement en Occitanie (Ariège, Haute-Garonne). L'ambrosie à feuilles d'armoise a été observée sur une très grande partie du territoire français avec une présence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la vallée du Rhône, ainsi que dans les vallées de la Loire et de l'Allier.

L'ambrosie trifide est une plante annuelle 'géante' quand les conditions lui sont favorables. Elle se distingue de l'ambrosie à feuilles d'armoise par une taille plus importante mais surtout par la forme des feuilles qui ne laisse aucun doute pour l'identification de cette espèce.



Fig.3. Ambrosie à feuilles d'armoise
Feuilles à divisions nombreuses et pennées.



Fig.4. Ambrosie trifide
Feuille de 3 à 5 lobes en éventail.

² La description détaillée de l'Ambrosie à feuilles d'armoise est disponible sur le site de l'Observatoire des ambrosies (<https://solidarites-sante.gouv.fr/ambrosie-info/reconnaissance> et pages liées).

Pour l'Ambrosie trifide, des photographies prises en France sont disponibles sur Tela Botanica : <http://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-4082>

Une clé de détermination a été publiée par l'Observatoire des ambrosies : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_observatoire_016_oct2013.pdf

Stratégies de lutte

Les stratégies de lutte sont très différentes selon les cultures et le niveau d'information sur la présence de la plante dans une région ou une commune.

Lorsque la plante est bien identifiée, il importe de tenir compte de sa présence dans les choix d'itinéraires techniques dès l'installation des cultures. De même, pour les zones non agricoles, des choix techniques raisonnés en fonction de la problématique ambrosie, tels que l'installation de plantes vivaces et de paillis sur des zones de terre mise à nu seront à privilégier. Ces méthodes préventives ne sont pas développées dans cette note qui se focalisera sur les techniques de lutte contre des populations d'ambrosies installées qui sont repérées en cours d'été.

Rappel réglementaire

La [loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#) introduit un chapitre spécifique à la lutte contre les ambrosies dans le code de la santé publique (CSP). Un [décret d'application de cette loi](#) définit les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération et un [arrêté](#) interdit leur introduction volontaire, leur transport volontaire, leur utilisation, mise en vente, vente ou achat, sous quelque forme que ce soit. Tout contrevenant à ces dispositions est passible d'une contravention de 4ème classe. Trois espèces d'ambrosie sont actuellement visées : l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses. Les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre au niveau national et/ou local comprennent notamment la gestion de tous les espaces, agricoles ou non, où peuvent se développer ces espèces, la destruction des spécimens dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et la prise de toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens.

Dans les départements concernés par la présence d'ambrosie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. Les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants droits ou occupants à quelque titre que ce soit mettent en œuvre les mesures déterminées par arrêté préfectoral dans un délai défini par cet arrêté.

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) en date du 24 avril 2015 spécifie que l'ambrosie à feuilles d'armoise est une espèce invasive. De ce fait, elle n'est pas autorisée en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime). Le travail du sol superficiel est autorisé sur ces bandes tampons et l'arrêté a été modifié en 2018 pour autoriser, sur avis du préfet, le labour en présence de plantes invasives listées en annexe du texte.

Méthodes adaptées aux petites populations

- Arrachage manuel

L'arrachage manuel constitue un moyen extrêmement efficace pour gérer ces espèces annuelles. Cette méthode est réservée aux petites surfaces et doit être réalisée avant le début de l'émission du pollen. Les personnes allergiques au pollen doivent s'abstenir de ce travail. Un minimum de protection est requis (port de gants, manches longues, ...) pour minimiser les contacts avec la plante.

- Fauchage répété

Alternative intéressante à l'utilisation des herbicides, les méthodes de fauche offrent la possibilité de travailler des surfaces importantes ou des linéaires. Ces techniques rapides et respectueuses de l'environnement sont applicables pour diminuer la production de pollen et de semences, mais leur efficacité est limitée par la capacité de repousse de l'ambrosie.

Toute prise de décision par les gestionnaires doit donc tenir compte de l'infestation, du stade de développement de la plante, du climat de la région et des moyens à disposition. Toutefois, gérer la production de pollen et de semences par la fauche n'est possible que par l'application minimale de 2 ou 3 coupes (1er passage à 10 cm, 2ème passage à 6 cm, dernier passage le plus ras possible), suivant les situations ce qui implique une augmentation des coûts d'entretien des zones concernées. Les modalités des interventions sont à définir en fonction de la très grande faculté qu'a l'ambrosie à maintenir une production de semences viables.

Méthodes adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles

- Déchaumage

La technique du déchaumage, qui consiste à enfouir superficiellement les pailles de la culture précédente et les adventices qui s'y sont développées, est bien adaptée à l'interruption de la croissance des ambrosies dans les céréales à paille ou d'autres cultures récoltées en cours d'été. Pour éviter la production de pollen, il est recommandé d'intervenir avant la floraison. Si cela n'a pas été possible pour des raisons diverses (calendrier des travaux, accès aux parcelles, ...), il importe d'intervenir malgré tout le plus tôt possible en début de maturation des semences d'ambrosies pour interrompre le cycle de croissance de la plante et éviter l'alimentation du stock grainier de la parcelle.

- Gestion du couvert végétal après culture de printemps

Dans les cultures de printemps, les interventions sont surtout préventives, par des itinéraires techniques mécaniques et chimiques permettant de limiter la croissance des adventices avant l'installation ou dans les premiers stades de la culture.

Lorsque l'infestation n'est constatée qu'en cours de culture, l'intervention n'est que rarement possible. Du fait de la très longue durée de vie des semences dans le sol (plus de trente années selon certains auteurs), une action de broyage des zones avec les plus fortes densités peut être envisagée, la perte à court terme étant largement compensée par le gain sur le moyen et long terme. A la récolte, il importe d'éviter la propagation de semences par les engins de récolte, en nettoyant soigneusement la moissonneuse-batteuse après utilisation dans une parcelle infestée. De même, sur ces parcelles, il faudra s'assurer de stopper la poursuite de croissance de la plante après une récolte précoce en fin d'été ou début d'automne, et veiller particulièrement aux bordures de champs, parfois plus fortement infestées, pour limiter l'augmentation du stock de semences. Dans les régions où l'une au moins de ces deux espèces d'ambrosies est déjà répandue, la nécessité d'une lutte permanente dans la rotation pour gérer correctement ces adventices préoccupantes est bien connue. Les services agricoles et instituts techniques des filières sont à même de proposer des appuis techniques ciblés.

Pour plus d'informations :

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/desherbage/ambroisie/>

<https://www.arvalis-infos.fr/intervenir-des-l-interculture-pour-gerer-l-ambroisie-a-feuilles-d-armoise-@/view-16214-arvarticle.html>

<http://www.infloweb.fr/ambroisie-a-feuilles-darmoise>

http://www.terresinovia.fr/ambroisie_trifide/

Les jachères : à surveiller avec attention !

Certaines jachères installées au printemps, comme la jachère fleurie qui a un faible pouvoir concurrentiel et une couverture du sol limitée, sont assez exposées à l'ambroisie. Elles sont déconseillées dans les parcelles connues pour contenir des stocks de semences d'ambroisie. Les dates tardives de broyage prévues dans le cahier des charges de gestion des jachères sont très favorables à la dynamique de l'ambroisie.

La lutte contre l'ambroisie doit se faire sur la durée, avec une intervention dans les parcelles chaque fois que cela est possible. Celle-ci sera d'autant plus efficace, qu'elle sera engagée précocement sur les territoires où la plante est peu présente. C'est grâce à cette prise en compte précoce que l'arrêt de l'expansion de la plante est envisageable. Pour réduire la présence de cette espèce de façon durable et intégrée, il faut prévenir la constitution d'un stock de semences qui sera particulièrement difficile à gérer.

Pour plus d'informations concernant les aspects de santé publique : www.ambroisie.info